

Août 2023

INFO-PARENTS

Mot de l'équipe de direction

Chers parents,

L'été est déjà bien avancé et la rentrée scolaire approche à grands pas. Nous espérons que vous avez pu profiter des dernières semaines pour créer de riches souvenirs en famille. Heureusement, il vous reste encore quelques jours pour recharger les batteries et préparer doucement cette nouvelle rentrée.

Tout d'abord, j'aimerais me présenter à vous en cette année 2023-2024. Comme annoncé en juin dernier, j'ai la chance d'être le nouveau directeur de l'école St-Joseph. C'est donc avec plaisir que nous pourrons travailler ensemble afin d'assurer le bien-être et la réussite de vos enfants. J'aurai aussi le privilège de travailler avec M^{me} Caroline Dumont, qui sera avec moi en tant que directrice adjointe. M^{me} Dumont était en poste l'an dernier à l'école. Du côté du service de garde, M^{me} Geneviève Bilodeau assurera le poste de responsable du service de garde.

C'est donc avec un immense plaisir que nous accueillerons vos enfants dans quelques jours. Nous savons à quel point chaque rentrée scolaire est importante pour les parents, les enfants et les membres de l'équipe-école et celle-ci n'y fera pas exception. Nous sommes actuellement dans les derniers préparatifs de cette rentrée, que nous souhaitons, positive et mémorable pour tous.

Enfin, profitons de l'année scolaire 2023-2024 pour créer un lien fort entre l'école et votre famille. La collaboration et le travail d'équipe seront nos piliers pour que chaque élève puisse croire en lui et grandir!

Notez que l'info-parents St-Joseph, qui est un journal d'information destiné aux parents, sera publié à quelques reprises durant l'année scolaire. Il vous permettra d'être au courant des dates importantes et des informations sur nos activités ainsi que sur les projets passés ou à venir. Vous en recevrez une copie par courriel et il sera aussi disponible sur notre [site Internet](#) et sur notre page [Facebook](#). Nous vous invitons à le lire attentivement pour rester informés de ce qui se passe dans notre belle école.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration, essentielle à la réussite scolaire de vos enfants ainsi que pour votre disponibilité.

Bonne année scolaire à tous!

Mikael Plante
Directeur

Caroline Dumont
Directrice adjointe



Première journée de classe

Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année, la première journée de classe sera le mardi 29 août selon l'horaire de l'école précisé plus bas. Vous recevrez des précisions supplémentaires sur l'accueil entre le 23 et le 25 août prochain.

Pour le préscolaire, nous vous invitons à vérifier l'horaire d'entrée progressive que vous avez reçu en juin dernier.

Notez que votre enfant pourra prendre le transport scolaire dès la première journée s'il y est inscrit ou vous pourrez venir le reconduire dans la cour.

Plusieurs adultes seront présents pour diriger votre enfant vers son futur enseignant ou sa future enseignante. N'hésitez pas à interpeller un adulte si vous en ressentez le besoin.



Mission-Vision-Valeurs : les couleurs de notre école!

Notre mission

Accompagner chaque élève vers le meilleur de lui-même: voilà notre mission! L'équipe a le souci de stimuler les élèves en proposant des défis et en permettant aux jeunes de vivre des réussites tant au niveau des apprentissages qu'au niveau du développement personnel.



Notre vision

L'école où je m'engage dans ma réussite!

L'équipe de l'école Saint-Joseph a pour vision d'être un milieu où tout est mis en place pour que chacun s'engage pleinement dans sa réussite.

Nos valeurs

L'équipe de l'école Saint-Joseph a sélectionné trois valeurs qui lui tiennent à cœur soit **la bienveillance, l'engagement et la collaboration**. L'équipe souhaite que celles-ci teintent les actions, les comportements et les relations autant chez les élèves, chez le personnel de l'école que chez les membres de la communauté.

Horaire de l'école

Voici les horaires pour l'année scolaire 2023-2024.

Afin d'assurer le succès de tous nos élèves, nous vous remercions de faire preuve d'assiduité et de ponctualité quant aux arrivées et aux départs.

Pour la clientèle des PALS, il est fortement suggéré de ne pas prendre les rendez-vous personnels (dentiste, etc.) lors des temps de classe afin d'éviter que l'élève manque ses matières scolaires puisque le programme est en accéléré.

Pour assurer la sécurité de votre enfant, si celui-ci n'est pas inscrit au service de garde le matin ou le soir, il ne peut pas arriver avant l'heure de la surveillance indiquée ou quitter après celle-ci en fin de journée.

Secteur du Quartier



HORAIRE
ÉCOLE SAINT-JOSEPH
ÉLÈVES DU QUARTIER

Avant-midi

	MATERNELLE	1 ^{ÈRE} À 6 ^E ANNÉE
Surveillance		7 h 55
Entrée dans l'école		8 h 05
Début des cours		8 h 10
Récréation		10 h 10 à 10 h 30

Fin des cours et Dîner	11 h 35	
------------------------	---------	--

Après-midi

Surveillance	12 h 45	
Entrée	12 h 55	
Début des cours	13 h 00	
Récréation	14 h 00 à 14 h 20	

Fin des cours	14 h 27	15 h 25
Surveillance	15 h 25 à 15 h 35	

SERVICE DE GARDE 7 h 00 à 17 h 45

Secteur des PALS



HORAIRE
ÉCOLE SAINT-JOSEPH
PROGRAMME PALS PRIMAIRES

Avant-midi

	PALS PRIMAIRES
Surveillance	7 h 30
Entrée dans l'école	7 h 40
Début des cours	7 h 45
Récréation	9 h 45 à 10 h 00

Fin des cours et Dîner	11 h 35
------------------------	---------

Après-midi

Surveillance	Les mercredis et les périodes intensives
Entrée dans l'école	12 h 50
Entrée et début des cours	12 h 55
Récréation	14 h 25 à 14 h 40

Fin des cours	15 h 45
Surveillance	15 h 45 à 15 h 55

SERVICE DE GARDE 7 h 00 à 17 h 45

Transport scolaire

Toute l'information concernant le transport scolaire se retrouve sur le [site internet du CSSDN](#). Le transport scolaire est en fonction à compter de la première journée de classe pour les élèves admissibles et inscrits. Il est à noter que ce ne sont pas les écoles qui sont responsables de ce dossier alors si vous avez des questions, vous pouvez communiquer directement avec le service des transports. Pour des raisons de sécurité, vous êtes invités à prendre connaissance et à discuter avec votre enfant des différentes règles en vigueur.

Calendrier scolaire

Vous trouverez, via les liens suivants, les calendriers scolaires pour les élèves du Quartier et celui spécifique à la clientèle des PALS primaires.

Ils sont également disponibles sur le site web de l'école St-Joseph et sur celui du CSS des Navigateurs: <https://cssdn.gouv.qc.ca/saintjoseph/>

[Calendrier scolaire primaire quartier](#)

[Calendrier scolaire primaire PALS](#)

Fournitures scolaires

Vous avez reçu, au début du mois de juillet, la liste des fournitures scolaires pour votre enfant. Nous vous rappelons qu'encore une fois cette année, vous devez vous procurer les cahiers d'activités en plus des fournitures scolaires. Il est demandé que les élèves aient en leur possession tout son matériel dès le premier jour de la rentrée. Vous pouvez vous procurer les cahiers d'activités au magasin de votre choix. À titre indicatif, vous pourrez les acheter chez Coopsco (205, route Mgr Bourget, Lévis), sur leur site Internet à l'adresse : www.coopscolevis.com/ ou dans une librairie spécialisée. Notez que certaines fournitures scolaires sont aussi disponibles chez ce détaillant.

Le reste du matériel, par exemple les cahiers maison, vous sera facturé et remis par l'école à la rentrée scolaire. Il vous sera possible de payer en deux versements le montant demandé.

Si vous désirez consulter les listes, vous pouvez le faire via le lien internet suivant (rendez-vous dans l'onglet informations aux parents et fournitures scolaires de notre site web) : [École Saint-Joseph](#).

Horaire du secrétariat

Cette année, le secrétariat sera ouvert entre 7h30 et 12h00, puis de 12h15 à 15h45.

Pour votre agenda

- **28 août** AGA des parents et rencontre des parents du préscolaire
- **29 août** Première journée de classe
- **4 septembre** Congé de la fête du Travail
- **5 septembre** Début des disciplines pour les PALS
- **20-21 septembre** Photo scolaire (reprise le 11 octobre)
- **9 octobre** Action de grâce (congé férié)



Pour venir chercher son enfant à l'école sur temps de classe

Si vous devez venir chercher votre enfant à l'école sur temps de classe, par exemple pour qu'il se rende à un rendez-vous, vous devez vous présenter à la porte principale et sonner afin d'adresser votre demande à la secrétaire. Elle vous ouvrira la porte et vous devrez attendre dans le hall d'entrée. Aucune circulation dans l'école n'est permise.

Circulation contrôlée

Si vous venez reconduire votre enfant pour le début des cours, nous vous demandons de le laisser se rendre seul dans la cour d'école. Cela favorisera le développement de son autonomie.

Si vous venez chercher votre enfant à la fin des cours, nous vous demandons de l'attendre à l'extérieur de l'école.

Pour la sécurité des élèves, **lors de la présence des autobus dans le débarcadère, il est interdit de circuler dans la zone qui leur est réservée.**

Pour les élèves qui fréquentent le Service de garde

- **Le matin**, si l'enfant arrive avant 7h45, **le parent doit entrer dans l'école** pour reconduire son enfant au local d'accueil. Celui-ci est dans la grande salle en entrant par la porte du service de garde du **côté de la rue St-Cyrille**. Le parent doit signifier à l'éducatrice que son enfant est arrivé. Le personnel ne peut être tenu responsable de la sécurité d'un enfant s'il ne sait pas que celui-ci est présent. Il est également

interdit de laisser un enfant seul dans la cour avant l'heure d'ouverture du service de garde puisque sa sécurité ne pourra pas être assurée.

- **À compter de 7h45**, les élèves qui fréquentent le service de garde doivent rejoindre leur éducatrice à l'extérieur sur la cour et annoncer leur arrivée.
- **En fin de journée, à compter de 15h30**, une éducatrice est présente dans le hall d'entrée du service de garde. Elle s'occupe d'appeler votre enfant qui ira récupérer ses effets personnels et vous rejoindra à l'entrée.

Repas du midi et micro-ondes

Les micro-ondes sont accessibles pour les repas du midi. L'enfant peut donc avoir un lunch froid, un lunch à chauffer ou un thermos. Il est important de fournir des ustensiles à vos enfants.

Objets personnels

Les objets personnels * (jeux vidéo, cellulaires, iPod, MP3, slim, pâte à modeler, cube Rubik, etc.) ne sont pas permis à l'école à moins d'une permission spéciale donnée par un intervenant de l'école.



*** L'école n'est pas responsable du bris, de la perte ou du vol de ces objets.**

Contrôle des absences

Lorsque votre enfant s'absente de l'école, il est important de motiver l'absence au secrétariat de l'école soit par téléphone ou par le [Mozaiik-Portail](#). À noter qu'un répondeur est en fonction en dehors des heures d'ouverture du secrétariat. Nous demandons votre collaboration afin de nous informer le plus rapidement possible de l'absence de votre enfant lorsque l'absence est planifiée (ex. : rendez-vous médical). Le fait d'être informé aide les enseignants à mieux planifier leur enseignement et ainsi favoriser la réussite des élèves. Lorsque c'est possible, il est recommandé de placer les rendez-vous médicaux en fin de journée. L'impact sur les apprentissages est ainsi amoindri.

En tout temps, il est de votre responsabilité de faire reprendre à votre enfant les travaux manqués durant son absence.

Il est également très important de toujours informer le service de garde de l'absence ou du départ de votre enfant.

Assemblée générale des parents 28 août

Chaque année, vous êtes invités à participer à notre assemblée générale annuelle. Il s'agit d'un bon moment pour vous informer sur la vie scolaire de nos écoles, les réalisations de l'année précédente et les grands chantiers de l'année à venir. Pour les parents intéressés, il est également possible de vous impliquer dans le conseil d'établissement. Les élections au conseil d'établissement auront lieu lors de la rencontre prévue le **28 août à 18h00**. Vous recevrez bientôt des détails par courriel à cet effet.

Rencontres parents-enseignants

La rencontre de parents au préscolaire aura lieu le 28 août à 19h00. Pour tous les autres degrés, les titulaires transmettront, par courriel, les précisions aux parents de leurs élèves, et ce, au cours de la première semaine d'école.

Adresse courriel

Il est important pour nous d'avoir une adresse courriel valide pour vous transmettre des communications durant l'année scolaire. Si vous ne recevez pas ces communications ou n'avez pas d'adresse courriel, s.v.p., veuillez communiquer avec M^{me} Jade Gill-Lebel ou M^{me} Carolyn Lafond au secrétariat :

- Téléphone de l'école St-Joseph: 418-838-8562 pour nous en informer.
- Courriel : st-joseph@cssdn.gouv.qc.ca

Nous vous rappelons que c'est la meilleure façon pour rejoindre les membres du personnel de notre école. Nous ferons suivre votre demande à qui de droit.

Au plaisir de rencontrer vos enfants très bientôt,

Votre équipe-école !



Mikael Plante

Directeur

Caroline Dumont

Directrice adjointe